



PROCÈS-VERBAL

Assemblée ordinaire du conseil d'administration du Conseil de quartier de St-Roch (CQSR), tenue le jeudi 29 janvier 2026 à 18 h 30 au YMCA St-Roch, 500 rue du Pont, et en ligne.

Présences

Membres avec droit de vote

Thomas Brady	Président (2026)
Daniel Morgan	Trésorier (2027)
Simon Gauthier	Administrateur (2026)
Robert Jardine	Administrateur (2026)
Robert Rousse	Administrateur (2025)
Marjorie Giones-Larouche	Secrétaire (2027)
Odette Lavoie (en ligne)	Administratrice (2026)

Membres sans droit de vote

Elainie Lepage conseillère municipale, district St-Roch Saint-Sauveur

Personnes invitées

Émilie Leclerc, Engrenage Saint-Roch

Autres participants

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 17 personnes assistent à l'assemblée en présence, dont Daniel Leclerc, conseiller en consultations publiques au Service des relations citoyennes et communications, et 2 personnes en ligne.

Absences

Joy Chamoun	Administratrice (2027)
Jamal Elhachmi	Administrateur (2027)
Kendra Bédard	Vice-présidente (2026)

26-01-01 Ouverture de l'assemblée

Thomas Brady constate le quorum et ouvre la réunion à 18 h 30, secondé par Simon Gauthier.

26-01-02 Présentation des membres du CA, conseiller et soutien

Les administratrices et administrateurs, la conseillère municipale ainsi que le conseiller en consultation publique se présentent.



26-01-03 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Thomas Brady effectue la lecture de l'ordre du jour.

Robert Rousse propose l'ajout d'une motion de félicitations au point 11.4.

SUR PROPOSITION de Thomas Brady, DUMENT APPUYÉ PAR Marjorie Giones-Larouche, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour modifié.

Adopté à l'unanimité.

26-01-04 Fonctionnement du conseil d'administration

▪ Décorum de bienveillance

Thomas Brady rappelle que les administratrices et administrateurs sont présents à titre bénévole, et souhaitent un climat de bienveillance et d'ouverture sur les enjeux discutés lors de la séance.

▪ Proposition de coopter une nouvelle administratrice

SUR PROPOSITION de Thomas Brady, DUMENT APPUYÉ PAR Robert Rousse, IL EST RÉSOLU de coopter Catherine Pelletier, directrice de la SDC, à titre de membre du conseil d'administration pour un mandat d'une (1) année.

Daniel Leclerc précise que le conseil d'administration du CQ est ouvert aux représentants d'organismes et aux résidents du quartier.

Une demande de vote est effectuée. La proposition est adoptée à l'unanimité.

Catherine Pelletier rejoint immédiatement la table du CA.

▪ Date de la prochaine assemblée : 26 février 2026

Lors de cette assemblée, le CA tiendra une discussion autour du patrimoine (bâti et culturel) dans le quartier.

26-01-05 Adoption du procès-verbal

Un libellé de résolution du procès-verbal de novembre 2025 doit être modifié.

Le CA reporte l'adoption de ce procès-verbal.

26-01-06 Présentation d'un organisme : Projet Vie du Parvis 18 h 39

Le CQSR donne l'opportunité à un organisme de présenter ses services à la population.

Il rappelle aux citoyens présents qu'ils peuvent suggérer des organismes.

Émilie Leclerc est agente de mixité pour le projet Vie de Parvis (ci-après, « VdP »), porté par Engrenage Saint Roch, un organisme en développement des communautés et dont la mission est centrée sur la qualité de vie des citoyens (ex. projet de verdissement, participation citoyenne, piano public, etc.). Le projet VdP se rattache au volet « cohabitation harmonieuse ». Le projet VdP a débuté en 2010, c'est un projet par et pour la communauté, né de la concertation de plusieurs acteurs clés (organismes, agents municipaux, etc.). Le projet se nomme Vie de Parvis parce qu'il est né là, mais il a évolué pour inclure tout le quartier. L'agente de mixité circule dans tous les espaces publics et privés, incluant le parc Jean-Paul-Lallier, la rue Saint-François, le Parvis, etc. Le poste d'agent de mixité est une forme de travail de proximité, mais l'intitulé de poste diffère volontairement de ce qui se fait en travail social par exemple. Émilie part à la rencontre de toutes les personnes qui



habitent, travaillent et fréquentent le quartier. Le but est de travailler dans le quartier avec toutes les personnes mentionnées à des fins de cohabitation harmonieuse.

Émilie exerce 5 rôles différents dans son mandat :

- Documentation de l'évolution du quartier et des dynamiques sociales.
- Médiation et sensibilisation entre les citoyens : elle crée du lien avec les gens et les rencontre là où ils sont, elle les aide à comprendre pourquoi autrui agit parfois différemment.
- Accompagnement citoyen pour les projets qui émergent de la communauté (par exemple, frigo partage, exposition dans la vitrine de l'église St-Roch, etc.). Elle tente notamment de créer des liens avec les personnes désaffiliées qui ont des idées, pour donner une voix à ceux qui sont moins entendus. Le but est d'autonomiser tous les publics pour qu'ils portent un projet.
- Liaison entre les différents publics. Parfois les opinions divergent entre les différents publics, par exemple entre les personnes sans domicile fixe et celles qui habitent le quartier. Pourtant, certains sentiments sont partagés : tout le monde souhaite se sentir en sécurité, tout le monde a besoin d'intimité. Les moyens pour y arriver diffèrent selon le public (ex. voir la police, ça peut sécuriser un groupe et créer un malaise chez l'autre). Émilie cherche à mutualiser les expériences, pour montrer qu'il existe des points communs.
- Éducation : Dans le cas de l'itinérance, nous sommes face à un enjeu structurel auquel on répond par des solutions de crises (pour « patcher » les besoins immédiats). Émilie anime des ateliers d'échange d'informations à ce sujet.

Le projet VdP en est un d'intelligence collective. Le quartier St-Roch est très diversifié, ce qui est une richesse, car c'est impossible, par exemple, d'être dans une chambre d'écho; mais ça crée aussi un inconfort. L'évitement n'est pas une option, et c'est aussi le rôle que joue Émilie, rappeler aux gens que les personnes qui vivent là sont les experts de leur milieu, qu'il faut aller à leur rencontre. D'autant que c'est excellent pour leur estime de soi.

▪ Questions du public

En ce qui concerne les discussions autour des lieux, y a-t-il des conclusions ou des conversations qui sont ignorées et qui mériteraient d'être connues, qui sont pertinentes pour la prise de décision/recommandations ?

Peu de choses sont ignorées, mais parfois, on n'a pas les moyens de nos ambitions.

Travaillez-vous étroitement avec l'Escouade Multi ou la police ?

Dans une logique d'accueil et de respect, pour entretenir le sentiment de confiance, la confidentialité et le rythme des gens, Émilie ne se permet pas d'être en relation avec le service de police et ne partage pas d'information, mais elle collabore sur les tables de concertation. Quand elle a commencé, tout le monde a supposé qu'elle était une infiltrée, qu'elle travaillait dans la police, alors qu'elle n'a pas de responsabilités de ce côté-là, c'est plus un mandat sur la citoyenneté.

Quels sont les moyens mis à votre disposition pour agir sur ce qui est documenté ?

La plus grande ressource, c'est le temps, une oreille attentive et un réseau de relations à qui on peut passer le dossier pour le faire avancer (par exemple, un fonctionnaire municipal ou un travailleur social). Évidemment, derrière VdP, il y a aussi l'Engrenage qui offre du soutien.



Le quartier change rapidement avec le tramway, les nouvelles constructions, etc.; comment les personnes désaffiliées vivent-elles les changements, quelles sont leurs perceptions de cela ?

Les personnes moins entendues ne savent même pas que le parvis va être réaménagé ou qu'un tramway va passer. Il y a une vigilance à avoir pour ces personnes-là, qui ignorent que leur milieu de vie va être transformé. Les décisions de réaménagements ne sont pas prises selon leurs besoins, alors même que ces personnes font preuve d'une grande sensibilité aux besoins des autres, parfois au détriment de leur propre mobilité. Il faut trouver un moyen de connecter sur la base de la citoyenneté plutôt que sur la base de la classe sociale et écouter les besoins (par exemple, les personnes désaffiliées ont besoin de toilettes et d'abreuvoir, mais elles ont aussi fait part d'un besoin d'activité ludique, comme une table de ping-pong, dans les aménagements urbains).

Comment le transfert des connaissances s'effectue-t-il ?

Émilie rencontre son comité de suivi toutes les 6 semaines pour collectiviser ce qu'elle a observé sur le terrain. Par ailleurs, un bilan annuel est rendu public sur le site de l'Engrenage.

26-01-07 Présentation d'une initiative du conseil de quartier

Pour rappel, Robert Rousse a présenté une synthèse préliminaire de l'enquête sur le sentiment de sécurité routière en novembre 2025 (voir PV précédent).

Accès Transport Viable, organisme spécialisé dans la promotion de la mobilité durable, présente le rapport complet.

L'enquête était ouverte aux gens qui n'habitent pas le quartier, mais qui y circulent. Le mandat n'incluait pas de recommandations ou de solutions.

Quelques faits saillants :

- Deux publics cibles ne sont pas représentés dans les résultats : les 65 et plus et les 19 ans et moins, qui ont peu répondu. Une analyse différenciée selon le genre a été effectuée.
- L'enquête présentait 5 mises en contexte : la rue Saint-Vallier le jour, la cohabitation sur la rue Caron, la circulation à pied et à vélo sur Saint-Joseph, le coin Victoria et autoroute, l'espace sous l'autoroute Dufferin la nuit -situation plus anxiogène.
- La marche est le mode de déplacement le plus commun dans le quartier. Les déplacements sont considérés comme faciles et rapides, mais aussi chaotiques et risqués (circulation automobile). Le réseau piétonnier répond aux besoins des répondants, contrairement au réseau cyclable qui présente des lacunes. La cohabitation piétons-cyclistes est difficile, surtout pour les piétons qui considèrent que les vélos font des manœuvres dangereuses.
- Les femmes se sentent moins en sécurité que les hommes.
- Par ailleurs, la plupart des gens (54 %) changent de trajet en cas de sentiment d'insécurité. L'insécurité prend aussi la forme de violence verbale (harcèlement de rue) : le risque de se faire crier après exerce une influence sur le trajet emprunté.
- Certaines intersections sont moins appréciées : le boulevard Charest est le secteur considéré le moins sécuritaire et le moins confortable.

Le CQSR, à titre d'organe consultatif auprès de la Ville, travaille avec le rapport maintenant pour orienter les actions futures, par exemple suggérer l'amélioration de l'éclairage de rue pour répondre à l'enjeu du harcèlement de rue.



26-01-08 Période d'information de la conseillère municipale – Élainie Lepage

Élainie Lepage commence en soulignant l'anniversaire de l'attentat de la grande mosquée de Québec, drame qui s'est produit le 29 janvier 2017.

Tramcité

En 2026, la Ville espère terminer les travaux préparatoires (réseau Bell, canalisations à enlever de dessous les rails...). Les employés arrivent maintenant dans les secteurs exigus (le boulevard René-Lévesque est complexe par exemple).

Parmi les travaux, on compte la construction de la trémie (plateforme pour aller vers le tunnel) sur de la Couronne et les travaux dès août-septembre sur Dorchester pour implanter le double sens (signalisation, détour des sens uniques existants, etc.).

Il va falloir collectivement, changer nos habitudes de circulation, mais de nombreuses mesures de mitigation sont prévues pour atténuer les impacts des chantiers, notamment au RTC : à compter du 21 mars 2026, 75 % des trajets du RTC vont être modifiés (horaire, arrêts, etc.). L'un des grands changements concerne le 800/801, qui sera scindé en deux en direction Ouest (vers Sainte-Foy). Le Grand-Théâtre devient un hub de transport, une nouvelle ligne 805 verra le jour et elle passera sur Grande-Allée pour se rendre à Sainte-Foy.

En plus des mesures de transports, la communication de la Ville se veut proactive pour apaiser les tensions liées au chantier et permettre aux citoyens de s'organiser : ligne Info-Chantier, tournée des secteurs, séances d'informations. La ville prévoit le maintien de l'accès aux commerces et une aide financière est prévue pour les commerçants (enveloppe bonifiée de 35 millions \$).

Transports en commun

En lien avec la taxe sur l'immatriculation, le RTC s'engageait à ajouter un secteur ÀVélo, un secteur Flexibus et une ligne haute fréquence (Métrobus) par année pendant 4 ans. Après le Métrobus 804 l'année passée, c'est au tour de St-Roch d'être desservie en 2026, avec une ligne qui ira jusqu'à Lebourgneuf et Neufchâtel, un secteur très achalandé et demandé.

Le projet Équimobilité a été bonifié de 4,1 millions \$ afin que les personnes à revenus modiques puissent continuer de bénéficier de rabais sur la passe de transport.

Jeunesse

Le camp de jour YMCA n'existe plus, dans le réseau complet des YMCA. Les Loisirs du Faubourg ont repris le camp de jour, et le centre de service scolaire a permis l'utilisation de l'École des Berges pour la tenue des activités. Si ce n'est pas possible à cause des travaux, le camp se tiendra à l'école Cardinal-Roy ou au Centre Wilbrod-Bherer.

Culture

Cet été, *Lueurs de mémoire*, une projection vidéo à saveur historique, viendra décorer la bibliothèque Gabrielle-Roy.

Grands froids

Le milieu communautaire s'est rapidement mobilisé ces dernières semaines pour que les gens puissent se réchauffer lors des températures extrêmes. Par exemple, Lauberivière a offert le déjeuner à tous, indépendamment du fait que les personnes aient passé la nuit au centre.



Consultation sur la vision du quartier

La consultation qui s'est tenue les 15 et 17 janvier 2026 à la bibliothèque Gabrielle Roy a été un succès. La formule de kiosque avec les fonctionnaires municipaux par « dossier » (environnement, urbanisme, etc., pour un total d'environ 6-8) a été appréciée. Le fonctionnaire est expert de son domaine, mais le citoyen est expert de son milieu de vie, ce qui fait naître une conversation enrichissante pour tout le monde.

Environ 150 personnes se sont présentées sur place, une cinquantaine en ligne, et une dizaine de mémoires ont été déposés. La page de la consultation publique a généré 1600 visiteurs uniques, c'est motivant. Certaines grandes lignes se dégagent, certains angles morts aussi, comme la mobilité.

Le rapport sera déposé au printemps.

Communautaire

Le Centre RIRE 2000 a obtenu une subvention pour la francisation des nouveaux arrivants.

26-08-09 Période de questions et commentaires du public

Quelle est la raison de la fin de camp de jour au YMCA ?

La situation financière générale des YMCA est invoquée.

Peut-on commencer à planter des arbres ou effectuer des aménagements comme sur Caron tout de suite, avant le début des travaux du tramway, afin qu'ils soient poussés quand le tramway circulera ?

On ne peut pas commencer avant que les rails soient déroulés, pour ne pas briser les petits arbres, mais l'amélioration de la canopée fait partie des aménagements prévus.

La côte d'Abraham est-elle touchée cette année par les travaux ?

Cette année, c'est juste la trémie qui sera construite (la plateforme pour aller vers le tunnel), il n'y aura pas de dynamitage du tunnel cette année. La saison des travaux n'est pas encore définie, mais elle commencera au printemps et se terminera quand la météo empêchera les travaux (vers novembre).

Pouvez-vous réexpliquer si les travaux de 2026 impliquent la rue de la Couronne ?

Les travaux sur de la Couronne sont prévus pour 2027, toutefois il y a une ouverture pour un début en 2026. Ce n'est pas encore certain que cela soit possible, car il y a des travaux à faire pour que Dorchester devienne bidirectionnelle (ce qui doit être fait avant de fermer la rue de la Couronne).

Un citoyen exprime sa satisfaction de voir le projet enfin avancer. Il espère que la communication sera bidirectionnelle (pas uniquement la Ville qui transmet).

Le numéro de téléphone 311 sera le seul point d'entrée pour les citoyens, qui pourront aussi donner de la rétroaction sur ce mode de fonctionnement. Le conseil de quartier est sur le comité de liaison, c'est vraiment un lieu pour entendre les commentaires des citoyens, il sera aussi possible de faire une demande de comité de bon voisinage si le besoin s'en fait sentir.

Pour la partie tunnel du tramway, est-ce qu'une réflexion est amorcée pour la cohabitation avec les personnes en itinérance (pour éviter les accidents dans le tunnel) ?



C'est une bonne réflexion, utile pour le plan d'action. Le CIUSSS représente les organismes communautaires sur le comité de liaison, alors ce genre de réflexions a probablement été envisagé.

Une fois que l'entrepreneur est choisi, est-ce qu'on aura une chance de donner notre avis, avoir un impact sur la forme finale des infrastructures ?

Des centaines de consultations ont eu lieu depuis 2018 pour le tramway, et tout ce qui concerne l'intégration dans la ville avait déjà été discuté. Le CDPQ Infra a repris quasi tel quel le dossier que le bureau de projet de la ville avait produit. Donc il n'y a plus de possibilité d'émettre un avis sur la forme du tramway, mais c'est possible de s'exprimer sur la façon dont le chantier se déroule (bruit, poussière, horaire).

Pourquoi le Centre St-Roch est-il détruit, alors qu'il a les qualités pour servir de répit par exemple ?

Le ministère de l'Environnement n'autorise pas l'usage des bâtiments sur sol contaminé. Un bâtiment sur sol contaminé ne peut plus changer d'usage (par exemple de récréatif à résidentiel), alors ça coûte moins de démolir pour reconstruire après décontamination. La décontamination permettra aussi d'améliorer le parc. On perd un bâtiment ici, mais avec l'ancien poste de police au parc Victoria, on pourrait avoir un gain.

Quelle est la source de la contamination du Centre ?

La rivière St-Charles a longtemps été un dépotoir à ciel ouvert, des polluants y étaient déversés. Depuis que la Ville a remblayé les berges, les normes environnementales ont beaucoup changé, avec un taux de polluant autorisé moindre. C'est obligatoire de décontaminer avant d'entreprendre la construction d'un nouvel édifice.

26-01-10 Représentations du CQSR

▪ **Comité de liaison – TramCité**

Thomas Brady, qui représente le CQSR, n'a aucune information à communiquer.

▪ **Comité de liaison – Trudel**

Le projet immobilier de l'Îlot Dorchester (400 portes + commerce et hôtel), porté par le promoteur Trudel a mis en place un comité de liaison ayant pour mandat l'atténuation des nuisances.

Les travaux commenceront à la fin de l'hiver/début du printemps.

Thomas Brady représente le CQSR dans ce comité, aux côtés de la SDC St-Vallier, du Gutenbert, de l'INRS, et d'autres. Les citoyens et citoyennes du quartier peuvent donc faire part de leurs commentaires à ce sujet lors des assemblées ou à l'extérieur de celles-ci par courriel.

Un citoyen s'interroge sur la possibilité, pour les « simples » citoyens de participer à ce comité. Thomas suggère de consulter le promoteur pour la réponse.

Un citoyen s'interroge sur la bannière de l'hôtel de luxe, qui n'est pas encore annoncée. Les grands groupes hôteliers en ville ne sont pas québécois (Hilton, Fairmont) ce qui va à l'encontre de certains principes de valorisation de l'économie québécoise.

Thomas précise que ce type de commentaire pourrait faire l'objet d'une discussion en assemblée, voire d'une résolution de la part du CQSR. Il précise par ailleurs que pour Trudel, ce projet en milieu urbain dense est une première, qu'il y a donc des apprentissages à faire et que la rétroaction de la population est importante.



26-01-11 Propositions des membres du CA

▪ Sondage sur la sécurité routière

Il est proposé par Robert Rousse, dûment appuyé par Robert Jardine que le rapport complet sur le sentiment de sécurité routière soit déposé en ligne par le CA, pour consultation.

Adopté à l'unanimité.

Daniel Leclerc confirme qu'il le mettra en ligne.

▪ Limitation de la spéculation et conservation de la mixité du faubourg

Considérant que l'une des caractéristiques spécifiques de la Ville de Québec est sa mixité sociale;

Considérant que le visage urbain de Québec a été façonné par l'enracinement des membres de la classe ouvrière dans les quartiers centraux;

Considérant que contrairement à d'autres grandes villes nord-américaines, à Québec, le centre-ville et les quartiers centraux n'ont pas évacué la population ouvrière et de la classe moyenne;

Considérant que plusieurs villes ayant réalisé ou planifié des projets majeurs de transport collectif — notamment Paris (Grand Paris Express), Berlin, Vancouver, Toronto, Londres, Singapour et Hong Kong — ont mis en place divers outils pour limiter la spéculation foncière et protéger les quartiers concernés, tels que le droit de préemption et la maîtrise foncière, des taxes sur les logements vacants ou la revente rapide, des surtaxes à l'achat de propriétés, ainsi que des mécanismes de captation de la plus-value immobilière afin de financer les infrastructures publiques et préserver le tissu social;

Considérant que le quartier St-Roch et l'arrondissement de La Cité–Limoilou comptent une proportion importante de personnes à faible revenu, de ménages locataires, de personnes seules, de personnes en situation d'itinérance ou à risque de l'être, ainsi que d'organismes communautaires desservant une population particulièrement vulnérable aux hausses rapides des loyers et à la perte de logements abordables;

Il est proposé par Robert Rousse, dûment appuyé par Daniel Morgan

Que la Ville de Québec mette en place, en amont du projet de transport structurant, des mesures concrètes visant à limiter la spéculation immobilière dans le quartier St-Roch, notamment par des outils de maîtrise foncière, de protection du parc locatif et de maintien de l'accessibilité au logement pour les résidentes et résidents actuels.

Catherine Pelletier déclare un conflit d'intérêt étant donné la mixité de nombreux immeubles (usage commercial représentant un intérêt pour la SDC).

Robert Jardine propose un amendement : il souhaite simplifier la formulation (enlever les *considérant*) et ajouter une demande d'information sur le marché immobilier. L'amendement n'est pas appuyé par les membres du CA. Amendement rejeté.

Robert Rousse propose un amendement pour satisfaire la demande de Robert Jardine, le texte original demeure identique, le dernier paragraphe contiendra une demande d'information sur le marché immobilier :

Que la Ville de Québec informe le conseil de quartier St-Roch et le public des tendances immobilières depuis 2010 dans le quartier, notamment les transactions immobilières.

Daniel Morgan appuie cet amendement.

VOTE sur la proposition modifiée :

En faveur : 2 votes

Contre : 2 votes

Abstention : 1 abstention

L'égalité est tranchée par le président, qui vote en faveur. La proposition est adoptée à la majorité.

- **Proposition sur le terme Faubourg**

Considérant que Saint-Roch compte pas moins de 90 organismes communautaires, ce qui lui confère un statut particulier de présence et de participation citoyenne à Québec.

Considérant les orientations énoncées au plan particulier d'urbanisme de 2017, qui, malgré plusieurs modifications ponctuelles, est toujours d'actualité et en vigueur et met l'accent sur la nécessité de conserver au quartier Saint-Roch son caractère « À l'échelle humaine » pour la nécessaire mixité sociale.

Considérant que les mots et les désignations sont porteurs de concept et de perception sociale.

Il est proposé par Robert Rousse, dûment appuyé par Daniel Morgan.

Que le Conseil reconnaisse et souligne le caractère de faubourg de St-Roch, et qu'il invite à considérer cette identité — soit celle du *Faubourg St-Roch* — dans les communications et dans l'élaboration des prochaines résolutions, afin de valoriser l'esprit communautaire et un développement à échelle humaine.

VOTE sur la proposition

En faveur : 4 votes

Contre : 1 vote

La proposition est adoptée à la majorité.

- **Assemblée patrimoine du quartier**

Patrimoine bâti et culturel. Capsule de la ville à ce sujet.

- **Motion de félicitations**

Il est proposé par Robert Rousse, dûment appuyé par Catherine Pelletier

Que Le CQSR adresse ses félicitations à Éric Boulay, directeur général de Lauberivière pour son intronisation à l'Académie des Grands Québécois (secteur social) pour son engagement dans la communauté.

Adopté à l'unanimité

26-01-12 Propositions des citoyen.nes pour la prochaine assemblée

Pas de suggestion particulière pour la prochaine assemblée.

Le CA devra se pencher sur l'organisation de l'Assemblée générale annuelle prévue en avril.

26-01-13 Trésorerie

▪ État des revenus et dépenses

Daniel Morgan présente brièvement l'état des revenus en janvier 2026.

Pour rappel, les conseils de quartier disposent de 2500 \$ par année pour couvrir leurs frais de fonctionnement, montant fourni par la Ville. L'argent sert notamment à payer l'abonnement à MonQuartier et à rémunérer la secrétaire de rédaction pour les procès-verbaux.

Le CQSR commence l'année avec un solde important, toutefois, un partenariat vient d'être signé avec Accès Transports Viables pour 2168 \$, ce qui diminue ce solde.

Les états financiers complets seront présentés à l'Assemblée générale d'avril.

▪ Chèques à émettre

SUR PROPOSITION DE Daniel Morgan DUMENT APPUYÉ PAR Catherine Pelletier, IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de quartier de St-Roch indexé de la rémunération pour la rédaction des procès-verbaux, le montant passant de 130 à 135 \$.

Robert Jardine propose un amendement, une augmentation à 140 \$, proposition dûment appuyée par Robert Rousse.

Aucune demande de vote, la proposition amendée est adoptée à l'unanimité.

SUR PROPOSITION DE Daniel Morgan, DUMENT APPUYÉ PAR Catherine Pelletier, IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de quartier de St-Roch émette un chèque de 140 \$ à Émilie Michaud pour le procès-verbal de janvier 2026 à la réception des documents.

Adopté à l'unanimité.

26-01-14 Varia : bons coups dans St-Roch et annonces de l'assistance

- Une consultation publique aura lieu les 11 et 12 février 2026 à propos du Train haute fréquence Québec-Toronto. Des informations additionnelles sont disponibles sur le site MonQuartier.
- Les Valoristes ont publié ses chiffres 2025 : 1,5 million de contenants consignés ont été comptés et traités l'année passée.
- Le rapport produit par Architecture sans frontières Québec a été publié par la Ville, avec sa propre analyse de ce rapport. Ce rapport traitait de l'itinérance et de la cohabitation dans St-Roch. Le constat principal est que tant les citoyens que les personnes en situation d'itinérance ressentent un sentiment d'abandon face à la situation. Parmi les recommandations émises, on note la question de l'aménagement urbain. Le CQSR peut jouer un rôle consultatif auprès des citoyens en écoutant les idées apportées et en les partageant lors des tables de consultation.
- La Brigade Propreté du SDC sera en action le samedi matin, à effectif réduit, grâce à l'embauche de personnes en réinsertion socioprofessionnelle.
- La SDC a mis sur pied un comité immobilier et développement commercial pour réfléchir aux questions de stationnement, de vacance commerciale, etc.



- Une belle ressource existe à la bibliothèque Gabrielle-Roy : le Médialab au 2^e étage permet d'acquérir des compétences numériques. On peut notamment apprendre les bases de certains logiciels avec des experts.

26-01-15 Levée de l'assemblée

Thomas Brady déclare l'assemblée levée à 20 h 55. Appuyé par Catherine Pelletier.